

Initiatives ministérielles

[Traduction]

M. Bernie Collins (Souris—Moose Mountain, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureux de participer au débat sur le projet de loi constituant le ministère du Patrimoine canadien.

Avant tout, je voudrais dire que je suis abasourdi par les tentatives résolues de ceux qui veulent nous faire croire que cette mesure législative transitoire est un projet de loi complexe. Le projet de loi dont nous sommes saisis vise simplement à constituer un ministère qui existe déjà depuis plus d'un an.

Le ministère du Patrimoine canadien s'occupe des divers éléments qui nous définissent en tant que nation diversifiée et vibrante, possédant un riche patrimoine culturel et naturel. Il touche à divers domaines allant du développement culturel aux arts, à la radiodiffusion, aux parcs nationaux, aux lieux historiques, au sport amateur et au multiculturalisme. Il s'occupe aussi de la promotion des langues, du cérémonial d'État et des programmes à l'intention des autochtones, toutes des activités qui contribuent grandement à rendre le Canada unique.

Le ministère du Patrimoine canadien s'est donné comme mission de bâtir notre avenir ensemble et de renforcer le sentiment d'identité que partagent les Canadiens et qui respecte la diversité de notre pays et de ses habitants. Sa mission englobe donc toute la gamme des activités qui définissent la société canadienne et qui vont de la promotion du sport à nos industries culturelles, à la protection et à la préservation des parcs nationaux et des lieux historiques, à la promotion de l'excellence dans les sports et à la culture, pour n'en nommer que quelques-unes.

Tous les secteurs du ministère sont reliés d'une façon ou d'une autre à ce qu'on pourrait appeler l'esprit et l'âme du Canada. Ensemble, ces services offrent un tableau saisissant de nos réalisations, de notre situation actuelle et de nos aspirations.

En tant que principal gardien de notre patrimoine naturel et physique, Parcs Canada commémore, préserve et présente directement et indirectement des lieux culturels et patrimoniaux importants afin que les Canadiens les comprennent, les apprécient et les goûtent davantage. Le tourisme découlant des activités du ministère influe considérablement sur la croissance économique de bien des régions. En outre, dans l'exécution des responsabilités prévues par son mandat, le Service des parcs établit de nouvelles tendances dans sa façon de créer des partenariats innovateurs avec des entreprises privées et sans but lucratif.

Le ministère du Patrimoine canadien joue aussi un rôle clé dans la mise en valeur et le développement des minorités linguistiques anglaises et françaises. Le respect des deux langues officielles, des traditions et contributions des peuples autochtones, de notre diversité culturelle et des droits fondamentaux de la personne fait du Canada l'un des seuls pays à vraiment apprécier et célébrer la diversité de sa population.

Le multiculturalisme est essentiel à la société canadienne. Partout dans le monde, des pays cherchent la formule qui leur

permettra de créer une véritable identité nationale à partir de groupes d'origines ethnique, culturelle, linguistique et raciale différentes. Beaucoup de ces pays s'intéressent maintenant sérieusement à notre modèle 100 p. 100 canadien.

● (1615)

Les députés remarqueront que, dans la Loi constituant le ministère du Patrimoine canadien, le gouvernement s'engage à promouvoir l'égalité de tous les Canadiens dans la vie sociale, économique et culturelle de leur pays. Il reconnaît qu'il faut supprimer les barrières qui divisent les Canadiens et créer des liens fondés sur la confiance et le respect. Après tout, le multiculturalisme a pour but de créer une cohésion sociale et de renforcer l'identité nationale.

Le ministère du Patrimoine canadien fait aussi porter ses efforts sur la mise en valeur du développement culturel au Canada et sur les moyens de communication. Cela est capital pour l'avenir de notre pays, non seulement parce que nous pourrions maintenir le caractère unique du Canada, mais aussi parce que nous disposerons d'un puissant outil de développement économique.

Personne ne doute que nous entrons dans une ère remplie de défis. À ce moment-ci de notre histoire, certaines forces sont malheureusement à l'oeuvre pour démanteler l'entité qu'est le Canada. Dans un tel contexte, il est impérieux que le gouvernement instaure un climat propice à l'épanouissement du riche héritage culturel du Canada et donne à tous les Canadiens l'accès à leurs propres produits.

En outre, les progrès implacables de la technologie déplacent et, dans bien des cas, éliminent les frontières traditionnelles. Nous assistons à des changements radicaux qui touchent les économies de nos principaux partenaires commerciaux partout dans le monde.

La création d'un ministère comme le ministère du Patrimoine canadien survient dans un tel contexte et, aujourd'hui plus que jamais, les Canadiens en retireront des avantages. Je crois que le ministre responsable du ministère a le privilège de se retrouver à la tête d'un des portefeuilles les plus intéressants et les plus riches en défis de tout le gouvernement.

Le projet de loi visant l'établissement de ce ministère témoigne de la vision et du degré de conscience du gouvernement. Grâce à ce ministère, le Canada demeurera un pays que les autres prennent pour modèle. Notre nation a suffisamment confiance en son identité pour embrasser les peuples de la terre non seulement en acceptant leurs différences culturelles, mais en reconnaissant qu'elles sont des exemples vivants de l'expression de groupes d'humains qui nous relient au passé et nous donnent des assises solides et des certitudes nécessaires pour affronter l'avenir.

Je crois que, en tant que nation, nous avons besoin d'un ministère du Patrimoine canadien et j'espère que le projet de loi sera adopté rapidement.